

2012

CARTOGRAPHIE

DES MOYENS

DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Bilan de la collecte 2013

(données 2012)

Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 PARIS
Directeur de la publication : Denis Beau, directeur général des Opérations
Réalisation : direction de la Communication

1| Introduction

Dans le cadre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux définie aux articles L.141-4 et L.141-6 du *Code monétaire et financier*, la Banque de France a procédé du 11 février au 19 avril 2013 à la collecte des éléments permettant de constituer la cartographie des moyens de paiement utilisés en France en 2012.

Pour plus d'informations sur la mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux de la Banque de France, vous pouvez vous référer au rapport 2012 sur la surveillance des moyens de paiement et des infrastructures des marchés financiers (http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/bilan-cartographie-moyen-de-paiement-scripturaux-donnees-2011.pdf).

Les statistiques de la zone euro et de l'Union européenne présentées dans ce document sont extraites des données publiées par la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=2746>).

2| Faits marquants

211 Une augmentation du volume des paiements conforme à la tendance observée depuis 2009

L'augmentation du nombre total des paiements scripturaux (+ 3,02 % en 2012 par rapport à 2011) est conforme à la tendance moyenne observée au cours des trois dernières années (+ 3,26 % par an en moyenne depuis l'année 2009) et reste légèrement inférieure à la tendance moyenne des douze dernières années (+ 3,5 % par an depuis l'année 2000). Le volume des paiements scripturaux en France s'établit ainsi, en 2012, à 18,07 milliards de transactions (19 % du nombre de paiements en zone euro), soit 269 paiements scripturaux par an et par habitant.

Dans la zone euro, la même tendance est observée avec une hausse de + 3,55 % du nombre de paiements en 2012 par rapport à 2011 (contre + 3,7 % par an en moyenne depuis l'année 2009 et + 5,2 % en moyenne depuis l'année 2000).

212 Une baisse de la valeur des transactions

En 2012, le montant des paiements scripturaux recule (- 2,1 % soit - 592 milliards d'euros par rapport à 2011) et rompt avec le rythme moyen de progression de + 5,2 % par an en moyenne observé depuis l'année 2000. La valeur totale des transactions atteint ainsi 27 832 milliards d'euros en France soit 11 % du montant des paiements scripturaux en zone euro en 2012.

Hors évolution de l'indice des prix à la consommation ¹, la baisse en 2012 du montant des paiements scripturaux est de - 3,56 %, en France, contre une augmentation de + 10,30 % en 2011. Cette tendance est également observée au sein de la zone euro (- 2,48 % en 2012, contre + 5,98 % en 2011), avec toutefois une amplitude plus faible qu'en France.

213 Le paiement par carte conforte sa première place en nombre de transactions

Le paiement par carte poursuit sa progression, en 2012, de + 7,13 % en volume et de + 7,11 % en montant par rapport à 2011. La carte de paiement confirme sa place, acquise en 2003, d'instrument de paiement le plus utilisé avec 8,47 milliards de paiements, pour un montant total de 421,57 milliards d'euros. Elle représente près de 46 % des transactions soit 129 paiements par carte par habitant et par an en 2012 (contre 79 paiements par carte, par habitant et par an en moyenne dans l'Union européenne).

Les paiements par carte en France représentent 21,3 % du nombre de paiements par carte de l'Union européenne en 2012.

214 Une baisse du montant des virements après la hausse exceptionnelle de 2011

Après la forte progression en montant des virements en 2011, la tendance s'inverse avec une baisse de - 1,7 % pour atteindre 24 114 milliards d'euros. Le virement reste ainsi le moyen de paiement privilégié pour les transactions de montant élevé et représente ainsi près de 86 % du montant

¹ Évolution de l'indice des prix à la consommation en 2012 : + 2,2 % en France, + 2,5 % dans la zone euro et + 2,6 % dans l'Union européenne - Sources Insee et BCE.

des paiements scripturaux en France et près de 90 % du montant des paiements scripturaux dans l'Union européenne.

Dans la zone euro, la baisse du montant des virements, hors évolution de l'indice des prix à la consommation, est de - 1,88 % contre - 3,21 % en France.

215 Un recours au prélèvement en baisse

Après sept années consécutives de hausse, le recours au prélèvement a baissé, en 2012 que ce soit en nombre d'opérations (- 0,28%, pour atteindre 3,42 milliards de transactions) ou en valeur (- 6,7%, pour atteindre 849,3 milliards d'euros).

Le télé règlement, quant à lui, qui traite essentiellement des paiements d'un montant élevé (15 368 euros en montant unitaire moyen) continue sa progression, + 29 % en volume, pour atteindre 27,6 millions d'opérations, et + 12,4 % en valeur, pour atteindre 424,6 milliards d'euros, sous l'impulsion principalement de la direction générale des Finances publiques du ministère de l'Économie et des Finances qui a abaissé en 2012 le seuil de chiffres d'affaires au-dessus duquel les entreprises sont assujetties à l'obligation de télé déclaration et de télé règlement de leur TVA.

Le Titre interbancaire de paiement (TIP), dernier instrument de la famille des prélèvements, a, quant à lui, poursuivi sa décroissance en nombre d'opérations (- 7,5 %, pour atteindre 98,7 millions d'opérations) et, dans une moindre mesure, en valeur (- 0,95 %, pour atteindre 37 milliards d'euros).

216 L'usage des chèques accélère sa décroissance

Après un rythme moyen de baisse de - 3,8 % en volume et de - 1,9 % en valeur par an depuis dix ans, la décroissance des chèques s'accélère en 2012 pour atteindre - 5,6 % en volume et - 8,9 % en valeur, pour un montant de 1 628,5 milliards d'euros. Il reste que 2,8 milliards de chèques ont été émis en France, ce qui représente près de 66 % des chèques émis dans l'Union européenne.

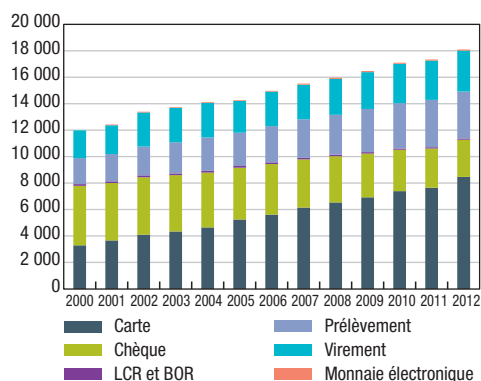
Dans l'Union européenne, la baisse en montant des chèques, hors évolution de l'indice des prix à la consommation, est en 2012 de - 13,6 %, soit sensiblement plus marquée que celle observée en France (- 10,27 %).

3| Analyse synthétique de la collecte

311 En volume

Graphique 1 Évolution du nombre de transactions des moyens de paiement scripturaux

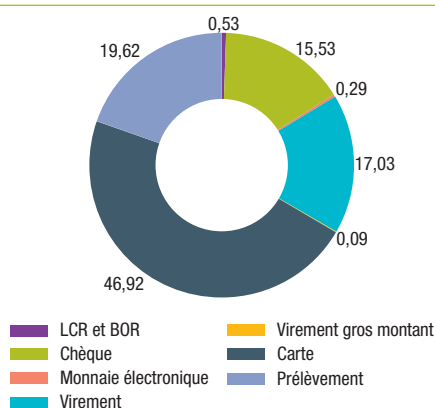
(nombre de transactions en millions)



Source : Banque de France

Graphique 2 Parts de marché des instruments de paiement en 2012

(en %)



Source : Banque de France

Le classement par nombre de transactions en 2012 se présente comme suit :

1. La carte de paiement, le moyen de paiement le plus utilisé en France comptabilise plus de 8,47 milliards de transactions en 2012. Le nombre de paiements progresse de + 7,13 % en ligne avec son rythme moyen de croissance depuis 2000 (+ 8,3 % par an). En 2012, les paiements par carte représentent près de 46 % des paiements scripturaux en France. Ainsi, parmi les pays de l'Union européenne, la France est le deuxième pays ayant le plus recours à la carte, avec une part de marché de près de 21,3 %. Le Royaume-Uni occupe la première position avec 26,5 % de part de marché, l'Allemagne représente 8 % de l'ensemble et l'Italie 4,3 %. À fin 2012, en France, on compte environ 84,6 millions de cartes de paiement dont 64,7 millions de cartes interbancaires et 19,9 millions de cartes privatives. On recense près de 1,83 million de points d'acceptation de paiement par carte dont 224 milliers en vente à distance.

2. La famille prélèvements, qui regroupe le prélèvement (96,4 % des prélèvements en 2012), le TIP (2,8 % des prélèvements) et le télévirement (0,8 % des prélèvements), arrive en deuxième position pour la troisième année consécutive avec 3,54 milliards de paiements en dépit d'une légère baisse de - 0,28 %, en 2012. Cette baisse concerne le prélèvement avec - 0,35 % et le TIP avec - 7,5 %. Le nombre de télévirements, bien que marginal comparé aux prélèvements, augmente significativement de + 29,1 %. Cette progression importante en volume s'explique par le fait que de plus en plus d'entreprises utilisent le télévirement pour payer leur TVA conformément à la décision de la direction générale des Finances publiques d'abaisser le seuil de chiffres d'affaires au-dessus duquel les entreprises sont assujetties à l'obligation de télédéclaration et de télévirement. L'administration fiscale ayant annoncé deux nouvelles baisses de ces seuils en 2013 et en 2014, il est prévisible qu'une augmentation à nouveau sensible soit observée lors des deux prochaines années.

3. La famille virements, qui comprend des virements de gros montants (VGM) échangés sur *Target2* et sur EURO1 (majoritairement des virements entre entreprises, soit 0,54 % des virements émis) et des

virements de masse qui représentent 99,46 % des virements émis (essentiellement des virements concernant les particuliers et PME), progresse de + 4 % en 2012 par rapport à 2011, pour atteindre près de 3,1 milliards d'opérations (soit 17,5 % du nombre de paiements scripturaux). 26 % de ces virements ont été échangés au format SEPA (*Single Euro Payments Area*). En 2012, le nombre des VGM a progressé de + 7,2 % et les autres virements de + 4 %. La France représente 12,06 % des virements émis dans l'Union européenne et occupe la troisième place derrière l'Allemagne (23,96 %) et le Royaume-Uni (14,38 %), et devant la Pologne (6,76 %).

4. Le chèque, en recul depuis douze ans, décroît plus rapidement en 2012 avec - 5,6 %, pour atteindre 2,8 milliards de paiements soit 15,8 % du nombre de paiements scripturaux, ce qui représente 43 chèques par habitant et par an. La France reste de loin le premier utilisateur de chèques dans l'Union européenne avec près de 66 % des chèques émis, devant le Royaume-Uni avec environ 20 %.

Dans l'Union européenne, le nombre de chèques émis diminue plus rapidement qu'en France (- 7,7 % en 2012).

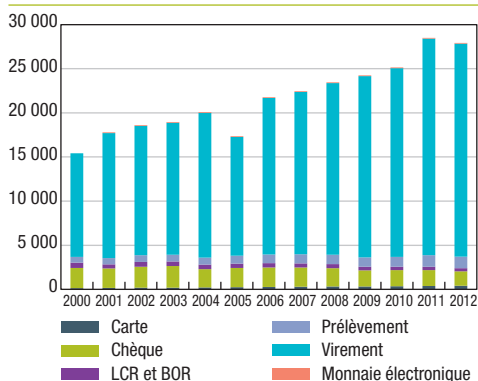
5. Le nombre de lettres de change relevé (LCR) et de billets à ordre relevé (BOR), en décroissance depuis 2005, recule en 2012 de - 3,6 % (contre - 2,6 % en 2011) pour atteindre 94,89 millions de transactions.

6. La monnaie électronique continue de progresser de + 12,4 % en volume (après + 13 % en 2011) et dépasse le seuil de 50 millions de paiements (52,25 millions), ce qui représente seulement 0,8 transaction par habitant et par an. Le développement de la monnaie électronique pourrait poursuivre sa progression en 2013 avec la transposition en France de la deuxième directive européenne sur la monnaie électronique, qui a pour objectif de stimuler l'offre sur ce marché. La France compte à ce jour pour 3,44 % de l'activité de la monnaie électronique dans l'Union européenne et occupe la quatrième position en terme d'utilisation derrière le Luxembourg (65,56 %), l'Italie (12,6 %) et les Pays-Bas (9,76 %) et se situe à un niveau proche de la Belgique (3,04 %).

312 En montant

Graphique 3 Évolution du montant des transactions des moyens de paiement scripturaux

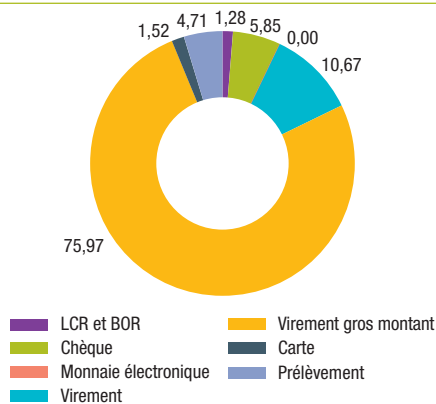
(en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Graphique 4 Parts de marché des instruments de paiement en 2012

(en %)



Note : Les virement de gros montant dans ce graphique sont les virements de clientèle qui transitent via Target2-BDF et EURO1.

Source : Banque de France

Le classement par montant des transactions émises en 2012 se présente comme suit :

1. En 2012, la famille **virements** représente 86,7 % de la valeur totale des paiements scripturaux, dont 76 % pour les seuls VGM et 10,7 % pour les autres virements. Le montant des virements atteint plus de 24 114 milliards d'euros (soit 21 135,2 milliards d'euros pour les VGM et

2 979,5 milliards d'euros pour les autres virements). Après une progression significative de + 34,16 % du montant des VGM en 2011, ce dernier enregistre une baisse en 2012 de - 9,3 %. Le montant moyen des VGM s'élève à 1,26 million d'euros. Le montant des autres virements, quant à lui, progresse très significativement de + 148 %. Cette hausse s'explique par un report vers les systèmes de paiements de masse d'une partie des virements qui étaient auparavant traités dans les systèmes de gros montants ; ce report est rendu possible par le fait que les instruments SEPA autorisent des opérations d'un montant maximal supérieur à celui du virement national. Le montant moyen d'un virement, hors VGM, a ainsi doublé entre 2011 et 2012 (de 406 euros à 967 euros). En 2012, la valeur totale des virements en France représente 10,5 % de la valeur totale des virements émis dans l'Union européenne contre 11,5 % en 2011. La France occupe la troisième position en termes de montant émis dans l'Union européenne derrière le Royaume-Uni (40,26 %) et l'Allemagne (24,66 %).

2. La part du **chèque** diminue plus rapidement en montant sous l'impulsion de la mise en œuvre de la loi 2011-331 du 28 mars 2011 imposant l'utilisation du virement en remplacement du chèque, pour tous les paiements supérieurs à 10 000 euros, effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu sous forme authentique et donnant lieu à publicité foncière². Ces mesures influencent plus particulièrement le montant moyen des chèques émis qui passe de 602 euros en 2011 à 580 euros en 2012 soit une baisse de - 3,5 %. Le montant total des chèques émis recule de - 8,9 % en 2012 contre - 2,2 % en 2011, pour atteindre un montant de 1 787 milliards d'euros. Le montant des chèques émis en France reste le plus important de l'Union européenne avec une part de 33,5 % devant le Royaume-Uni (21,7 %) et l'Italie (près de 14 %).

3. Au sein de la famille **prélèvements**, seuls les téléversements ont vu leur montant augmenter en 2012 de + 12,4 %, alors que le montant des prélèvements (*SEPA Direct Debit* compris) a subi une baisse de - 6,7 % ; le montant des TIP a baissé de près de - 1 %.

2 Seuil fixé par le décret n° 2013-232 du 20 mars 2013. Ce seuil sera abaissé à 3 000 euros à partir du 1^{er} janvier 2015.

Ainsi, le montant total de la famille prélèvements a reculé de -1,1 % pour atteindre 1 310,87 milliards d'euros en 2012. La France représente 7,2 % des montants des prélèvements émis dans l'Union européenne et se classe troisième derrière l'Allemagne (71,5 %) et le Royaume-Uni (7,3 %).

4. **La carte de paiement**, en progression continue depuis 2000, augmente en montant de + 7,11 % en 2012, pour atteindre 421,57 milliards d'euros soit quasiment trois fois le montant des paiements par carte en 2000 (153 milliards d'euros). La France se classe deuxième dans l'Union européenne, en montant des paiements par carte avec 20,6 % des montants, derrière le Royaume-Uni (30,8 %) et devant l'Allemagne (9,7 %).

5. **Les lettre de change relevée et billet à ordre relevé** diminuent de - 5,5 % en 2012, après la légère hausse de + 0,63 % en 2011, pour atteindre 356,5 milliards d'euros émis en 2012. Ces instruments de paiement, réservés à des montants assez importants, enregistrent une baisse du montant unitaire moyen qui passe de 3 831 euros en 2011 à 3 757 euros en 2012 (- 2 %).

6. **La monnaie électronique**, fidèle à sa courbe de croissance, continue à progresser de + 11,6 % en

montant en 2012, après + 11,1 % en 2011. Le montant émis s'élève à 112,9 millions d'euros en France et représente seulement 0,23 % des montants émis dans l'Union européenne. Le Luxembourg, avec 70,8 % des paiements en monnaie électronique, se classe au premier rang devant l'Italie (25,8 %), tandis que la France se situe au neuvième rang.

313 Répartition des transactions en fonction des modalités d'échange

Les systèmes interbancaires, en légère baisse en 2012, restent le canal le plus utilisé pour les paiements scripturaux avec près de 70 % des opérations en 2012, contre 70,9 % en 2011.

Certains moyens de paiement, tels le TIP et le télévirement, sont presque exclusivement échangés au sein des systèmes interbancaires.

Les retraits par carte sont, quant à eux, en majorité traités *via* le canal intrabancaire (près de 49 %). Ceci s'explique par une tarification spécifique pratiquée par de nombreux établissements qui peuvent facturer les retraits réalisés sur les distributeurs d'autres banques au-delà d'un certain seuil, favorisant ainsi les retraits dans les distributeurs de l'établissement ou du groupe auquel le client appartient.

Annexe

Les nombres et montants des transactions par moyen de paiement scriptural en 2012 ainsi que leur taux de progression par rapport à 2011 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau Transactions effectuées en France avec les différents moyens de paiement scripturaux, en nombre et en montant

(nombre de transactions en millions, variation en %, montant des transactions en milliards d'euros, montant moyen en euros)

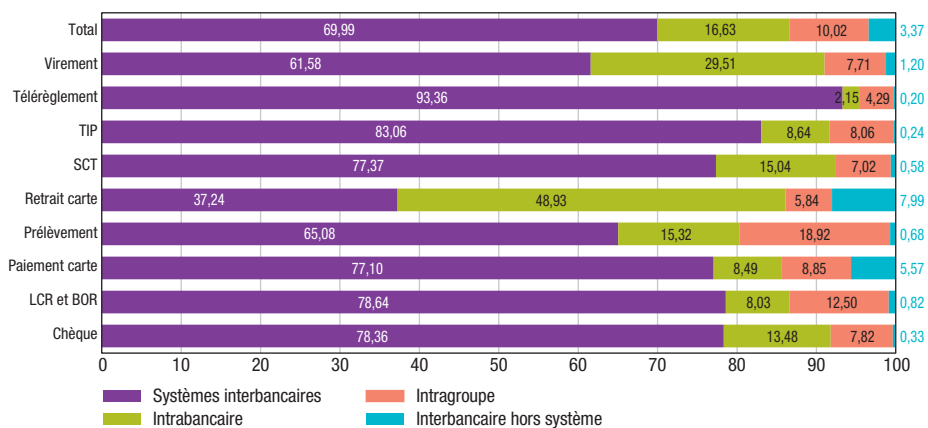
| | Nombre de transactions 2012 | Variation | Montant des transactions 2012 | Variation | Montant moyen 2012 |
|---------------------------|-----------------------------|-------------|-------------------------------|---------------|--------------------|
| Paiement carte | 8 474,98 | 7,13 | 421,57 | 7,11 | 49,74 |
| Famille prélèvements | 3 543,38 | 0,28 | 1 310,88 | - 1,08 | 369,95 |
| <i>dont : prélèvement</i> | 3 417,10 | 0,35 | 849,32 | - 6,66 | 248,55 |
| <i>TIP</i> | 98,66 | - 7,53 | 36,99 | - 0,95 | 374,99 |
| <i>télé règlement</i> | 27,63 | 29,12 | 424,56 | 12,36 | 15 367,71 |
| Famille virements | 3 097,20 | 4,02 | 24 114,69 | - 1,74 | 7 785,96 |
| <i>dont : virement</i> | 2 284,18 | - 8,56 | 22 499,54 | - 4,49 | 9 850,16 |
| <i>SCT</i> | 813,02 | 69,56 | 1 615,15 | 64,01 | 1 986,60 |
| Chèque | 2 805,62 | - 5,58 | 1 628,46 | - 8,90 | 580,43 |
| LCR/BOR | 94,89 | - 3,61 | 356,54 | - 5,48 | 3 757,41 |
| Monnaie électronique | 52,25 | 12,36 | 0,11 | 11,55 | 2,16 |
| Total | 18 068,32 | 3,02 | 27 832,25 | - 2,08 | 1 540,39 |

Note : SCT = SEPA Credit Transfer

Source : Banque de France

Graphique A Répartition système/hors système par instrument de paiement

(en % des volumes)

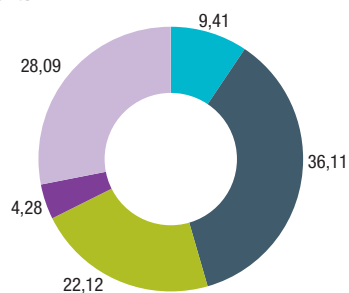


Source : Banque de France

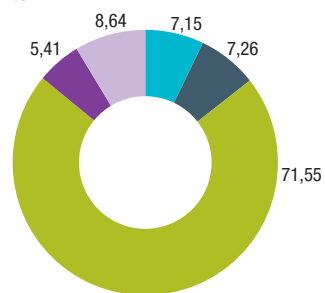
Graphiques B Part des instruments de paiement dans l'Union européenne

(en % des montants)

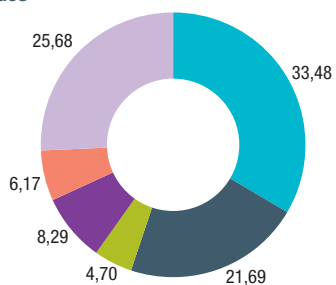
Virements



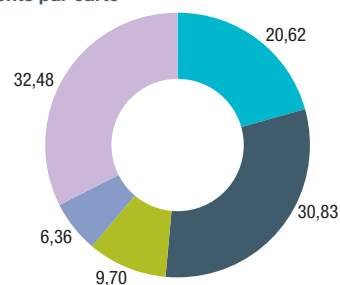
Prélèvements



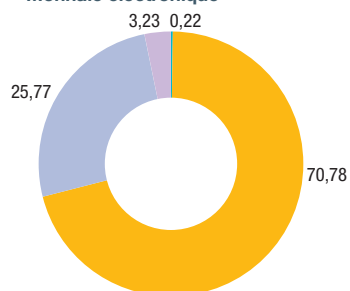
Chèques



Paiements par carte



Monnaie électronique



Source : Banque de France